

NOTE STATISTIQUE



L'édition 2017 du Rapport économique sur l'Afrique s'appuie sur les chiffres actualisés et harmonisés les plus récents provenant d'un éventail de sources, notamment des questionnaires élaborés par les auteurs. Les principales variables économiques et sociales sont obtenues de la base de données du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU. Ont également été mises à contribution les bases de données statistiques du Fonds monétaire international (FMI), de l'Economist Intelligence Unit (EIU), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de la Banque mondiale et de certains ministères de pays africains pour divers indicateurs économiques. Il se pourrait que les données indiquées dans le Rapport diffèrent de celles des éditions précédentes en raison des récentes hypothèses et révisions.

La base de données des Perspectives économiques mondiales du DAES fournit des données comparables sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'ensemble des pays africains, à l'exception des Seychelles et du Swaziland, pour lesquels elles sont extraites de la base de données de l'EIU. Les taux de croissance du PIB réel sont générés à partir des données de pays, 2010 étant l'année de référence. Les taux d'inflation sous-régionaux des groupements de pays sont des moyennes pondérées, la pondération se fondant sur le PIB aux prix de 2010. Les prévisions du scénario de base reposent en partie sur le projet LINK et le modèle de prévisions économiques mondiales du DAES.

Les données sociales reposent sur les informations les plus récentes obtenues auprès du Centre africain pour la statistique (CAS) de la CEA, de la Banque africaine de développement, de l'UNICEF, du PNUD, du DAES, de la Division de statistique de l'ONU, de l'UNESCO, des Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et des bases de données de PovcalNet. Les données sur l'emploi et la productivité proviennent des Indicateurs clefs du marché du travail de l'OIT (ICMT) et des bases de données du World Employment and Social Outlook, alors que celles du commerce (exportations et importations) viennent de la CNUCED et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les pays sont classés en régions géographiques et groupes de pays. Sauf indication contraire, les données couvrent 53 pays africains (à l'exclusion du Soudan du Sud pour lequel les données historiques ne sont pas disponibles). Les régions géographiques sont : l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale, l'Afrique du Nord, l'Afrique australe et l'Afrique de l'Ouest. Certaines analyses reposent également sur des groupes de pays tels que les pays importateurs de pétrole, les pays exportateurs de pétrole, les pays riches en ressources minérales et les pays pauvres en ressources minérales. On entend par « pays exportateurs de pétrole » ceux dont les exportations de pétrole sont supérieures d'au moins 20 % à leurs importations de pétrole. Il s'agit de l'Algérie, de l'Angola, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de la Guinée équatoriale, de la Libye, du Niger, du Nigéria, de la République démocratique du Congo, du Soudan et du Tchad. Les pays importateurs de pétrole sont l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Burundi, le Cabo Verde, les Comores, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Maroc, Maurice, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, l'Ouganda, la République centrafricaine, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, les Seychelles, la Sierra Leone, la Somalie, le Swaziland, la Tanzanie, le Togo, la Tunisie, la Zambie et le Zimbabwe. Les pays riches en ressources minérales sont ceux dont les exportations de minéraux représentent plus de 20 % de leurs exportations totales. Ils comprennent l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, Djibouti, l'Érythrée, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Lesotho, le Liberia, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone, le Soudan, la Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Les pays pauvres en ressources minérales sont les suivants : Angola, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Libye, Malawi, Maroc, Maurice, Nigéria, Ouganda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Somalie, Swaziland, Tchad et Tunisie. Ces groupements de pays s'inspirent des données sur le commerce issues de la base de données de la CNUCED pour les années 2012 et 2013 (CTCI 33 pour le pétrole et la CTCI 27 + 28 + 32 + 34 + 35 + 68 + 667 + 971 pour les minéraux).

Les pays exportateurs de produits de base agricoles sont ceux dont les exportations sont composées à plus de 20 % de produits agricoles. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cabo Verde, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Ghana, du Kenya, de Madagascar, du Malawi, du Mali, du Maroc, de Maurice, de la Mauritanie, de la Namibie, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, du Rwanda, de Sao Tomé-et-Principe, des Seychelles, du Soudan, de la Tanzanie et du Zimbabwe.

La partie thématique du Rapport utilise des données et des informations de sources primaires, recueillies au moyen de questionnaires, puis harmonisées et analysées par le personnel de la CEA. Plusieurs entretiens ont été menés dans 11 pays faisant l'objet d'études de cas: Afrique du Sud, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Madagascar, Maroc, Mozambique, Nigéria, Rwanda et Soudan.